



FORMATION



18 – 19 JANV
2018

Concevoir et animer une **démarche d'écologie industrielle & territoriale** (ou de synergies inter-entreprises)

Enjeux, méthodologie et retours d'expériences

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) repose sur une approche concrète et pragmatique d'échanges de ressources (énergie, matières, co-produits, services...) entre acteurs à une échelle géographique définie (zone industrielle, bassin d'activités, communautés de communes, territoires plus vastes...). Les bénéfices sont à la fois économiques, sociales et environnementaux. L'EIT, synonyme de compétitivité pour les entreprises et d'attractivité territoriale, est une formidable opportunité pour modifier les modèles économiques et inciter au développement d'échanges inter-entreprises mais pas uniquement. Les collectivités ont un rôle clé à jouer pour définir, conduire et accompagner les dynamiques d'échanges d'acteurs.

Comment concevoir une démarche d'écologie industrielle et territoriale, avec les acteurs économiques de son territoire ? Quels en sont les intérêts et bénéfices ? Comment mobiliser les entreprises (et les autres acteurs du territoire) autour d'un tel projet ? Comment animer et pérenniser la démarche ? Quels sont les outils à disposition des acteurs locaux ?

Cette formation met l'accent sur les retours d'expériences, les bonnes questions à se poser et les outils pratiques. Elle se basera sur les enseignements des projets d'écologie industrielle & territoriale pérennes et en cours d'élaboration.

Un support papier sous forme de guide sera remis à chacun des participants.



Les objectifs de la formation

- Comprendre les **enjeux globaux de la gestion des ressources et les bénéfices locaux d'une démarche d'écologie industrielle & territoriale**
- Savoir **mettre en œuvre une démarche d'EIT** (ou de synergies inter-entreprises) **et appréhender chacune des étapes de réalisation**
- Apprécier les **rôles de chaque acteur, animer la démarche** et poser les bases d'**une stratégie de concertation efficace**
- **Connaître les ressources conceptuelles, méthodologique et financières ainsi que les principaux organismes accompagnateurs**
- Partager les **conditions de réussite et anticiper les principaux points de blocage** d'une démarche sur la base de **retours d'expériences**



Le programme de la formation

- **Temps 1 : Pourquoi et comment initier une démarche d'écologie industrielle & territoriale ?**
 - Les concepts clés ; intérêts de l'EIT pour les collectivités et modes d'interventions ; les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques pour les territoires ; articulation entre les échelles territoriales et les projets de territoire ;
 - La concertation territoriale (stratégie et dispositifs participatifs adaptés) et les acteurs clés à associer au projet (entreprises, consulaires, associations, ADEME...) ; argumentaires et conseils pour associer chaque catégorie d'acteurs
- **Temps 2 : Les étapes de mise en place et outils pour y parvenir**
 - Les outils et méthodes d'identification des synergies inter-entreprises (panorama des solutions existantes)
 - L'élaboration d'un plan d'actions pour la concrétisation des synergies identifiées
- **Temps 3 : Vers une pérennisation de la démarche**
 - Les enjeux de la gouvernance
 - Leviers et freins de l'EIT au regard de l'état de l'art des démarches existantes dans les territoires
 - Présentation de retours d'expérience au niveau national



Les plus de la formation

- **Format de formation-action** mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'**appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.**
- **Deux formateurs** pour une formation dynamique et des expertises complémentaires

Ecosystème accompagne depuis de nombreuses années plusieurs territoires dans leur démarche d'écologie industrielle & territoriale, tant au niveau des études de faisabilité qu'au niveau de la mise en œuvre concrète des synergies inter-entreprises

Le Comité 21 accompagne et enrichit les démarches de dialogue territorial des collectivités depuis plus de 20 ans (définition de stratégie de concertation, animation de formats participatifs innovants, publication de guides méthodologiques, ...).

- **« La preuve par l'exemple » et des témoignages de porteurs de démarches**

Le contenu de la formation s'appuiera sur une diversité de retours d'expériences : projet Ziri à Blanquefort (territoire semi-urbain), projet à Bressuire (territoire rural), zone portuaire à Saint-Nazaire...

Nous proposerons également **un ou plusieurs témoignages de porteurs** de démarches pour vous permettre d'interagir avec eux.



Les informations pratiques

Public : Elus et services des collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions), Parcs Naturels Régionaux, entreprises, associations d'entreprises, gestionnaires de zones d'activité.

Un questionnaire préalable permettra d'adapter le contenu de la formation à votre niveau

Durée : 1,5 jours

Lieu : Nantes

Date : 18 et 19 janvier 2018

Tarif : 750 euros HT par participant (minimum 10 personnes) – **Tarif préférentiel adhérents Comité 21 (-30%)**

Cette formation est éligible auprès de votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA)

N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75

ÉQUIPE PROJET

Agnès DELAMARE - Ecosystème

Après plusieurs années d'expérience dans le domaine du développement durable en général, et plus spécifiquement dans le domaine de la gestion de l'eau et des déchets, notamment au sein de Collectivités Territoriales, Agnès Delamare a fondé le cabinet Ecosystème. Cela fait suite à la mission au sein de l'Association ECOPAL, à Dunkerque, auprès de 150 industriels qui souhaitaient s'engager dans le projet d'écologie industrielle.

Dans ce cadre, elle a participé à l'élaboration du guide méthodologique Comète, projet de l'ANR. Aujourd'hui, elle accompagne plusieurs territoires dans la mise en place de leur démarche d'écologie industrielle et territoriale et dans l'accompagnement pour la pérennisation des actions.

Alexandre PLEURDEAU - Comité 21 Grand Ouest

Alexandre Pleurdeau est Chargé de mission Territoires durables au Comité 21. Avant de rejoindre le Comité 21, Alexandre a accompagné pendant plus de 5 ans les collectivités de toute taille et les acteurs publics dans la définition et la mise en œuvre concertée de politiques de développement durable (stratégie de concertation, mobilisation des acteurs...).

A titre d'exemple, il a été assisté à maîtrise d'ouvrage de la DREAL Bretagne pour la démarche [Néolab²](#) (Nouvelles Economies, Opportunités et Leviers d'avenir pour le Bien-être en Bretagne)

qui a rassemblé acteurs économiques, collectivités, associations... autour de dispositifs participatifs.

Aujourd'hui, il accompagne les collectivités et associations ligériennes et bretonnes adhérentes au Comité 21 dans la mise en œuvre de leur politiques de développement durable, dans une approche partenariale avec les acteurs du territoire. Il promeut et teste de nouvelles manières d'associer des acteurs d'horizons divers (entreprises, associations...) en faveur des projets de territoire.

[Inscription](#)



Comité 21 réseau Grand Ouest

3, Bd de la Loire - 44200 Nantes

Tél. : 02 28 20 60 82 - E-mail : pleurdeau@comite21.org

paysdelaloire@comite21.org

 suivez [@comite21Ouest](https://twitter.com/comite21Ouest)